

PRECAUTIONS A APPLIQUER POUR TOUT SOIN, EN TOUT LIEU, POUR TOUT PATIENT QUELQUE SOIT SON STATUT INFECTIEUX, ET PAR TOUT PROFESSEIONNEL DE SANTE

- Circulaire DGS/DH - N° 98/249 du 20 avril 1998 relative à la prévention de la transmission d'agents infectieux véhiculés par le sang ou les liquides biologiques lors des soins dans les établissements de santé
- Surveiller et prévenir les infections associées aux soins, SF2H, septembre 2010
- Prévention des infections associées aux soins en hospitalisation à domicile ; recommandations du CCLIN sud-est, novembre 2012
- Actualisation des Précautions standard, établissements de santé, établissements médicosociaux, soins de ville, SF2H, juin 2017

Que faire ?	Quand ? Comment ?
<p>① HYGIENE DES MAINS</p> <p>Désinfection par friction hydro alcoolique en l'absence de souillures visibles</p>  <p>Sinon réaliser un lavage simple des mains à l'eau et au savon doux</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant un contact avec le patient ▪ Avant un geste aseptique ▪ Après un risque d'exposition à un produit biologique d'origine humaine, lors de la gestion des excréta (urines, selles, vomissures) ▪ Après un contact avec le patient ▪ Après un contact avec l'environnement du patient
<p>② PORT DE GANTS</p> <p>1 PATIENT = 1 PAIRE DE GANTS (au minimum) 1 PAIRE DE GANTS = 1 SOIN</p>  <p>Mettre les gants juste avant le geste Retirer les gants dès la fin du geste</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si risque de contact avec : <ul style="list-style-type: none"> ↳ du sang ↳ tout autre liquide biologique d'origine humaine ↳ les muqueuses ou la peau lésée du patient ▪ Lors de tout soin à risque de piqûre (hémoculture, pose et dépose de voies veineuses, chambres implantables, prélèvements sanguins...) ▪ Lors de la manipulation de tubes de prélèvements biologiques, linge sale et matériel souillé. ▪ Lors de soins si les mains du soignant comportent des lésions cutanées
<p>③ PORT DE SURBLOUSE, TABLIER IMPERMEABLE A USAGE UNIQUE, LUNETTES, MASQUE</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de soin souillant ou mouillant ▪ Lors de la gestion des excréta (urines, selles, vomissures) : ne pas utiliser ni douche, ni douchette en raison du risque d'aérosolisation ▪ Lors de la manipulation de tout matériel (dispositif médical, linge, déchet...) visiblement souillé ou potentiellement contaminé par du sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine. ▪ Si les soins ou manipulations exposent à un risque de projection ou d'aérosolisation de produit biologique d'origine humaine (aspiration, manipulation de matériel et linge souillé) ▪ Port du masque chirurgical et des lunettes de sécurité ou un masque à visière en cas de risque d'exposition par projection ou aérosolisation à un produit biologique d'origine humaine et dès que le soignant présente une toux supposée d'origine infectieuse
<p>④ MATERIEL PIQUANT/TRANCHANT A USAGE UNIQUE</p> 	<p>Pour les soins utilisant un objet perforant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - porter des gants de soins - utiliser les dispositifs médicaux de sécurité mis à disposition <p>Après usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ne pas recapuchonner - ne pas plier ou casser - ne pas désadapter à la main - Jeter immédiatement dans un conteneur pour objet perforant adapté, situé au plus près du soin, sans dépose intermédiaire, y compris lors de l'utilisation de matériel sécurisé, et dont le niveau maximal de remplissage est vérifié. - s'assurer que le couvercle soit bien clippé lors de la mise en place du conteneur piquants/tranchants
<p>⑤ SURFACES SOUILLEES</p> 	<p>Nettoyer et désinfecter avec un désinfectant approprié les surfaces souillées par des projections de sang ou tout autre liquide biologique.</p>
<p>⑥ TRANSPORT DE PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES ET DE MATERIELS SOUILLES</p> 	<p>Les prélèvements biologiques et instruments souillés par du sang ou tout autre liquide biologique doivent être transportés dans un emballage étanche et fermé, ou être déposés dans le collecteur adéquat mis à disposition.</p>
<p>⑦ ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG OU LIQUIDE BIOLOGIQUE</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après piqûre, blessure et projection sur peau lésée : <ul style="list-style-type: none"> - ne pas faire saigner - nettoyer immédiatement à l'eau et au savon puis rincer - réaliser une antiseptie avec du Dakin avec un temps de contact d'au moins 5 minutes ▪ Après projection sur les muqueuses, les yeux : <ul style="list-style-type: none"> - rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique pendant au moins 5 minutes ▪ Evaluer le risque infectieux auprès d'un médecin référent AES des urgences les plus proches (contacter l'HAD Vendée) ↳ cf. SPI FT 20.07 : conduite à tenir en cas d'AES et signalement d'AES